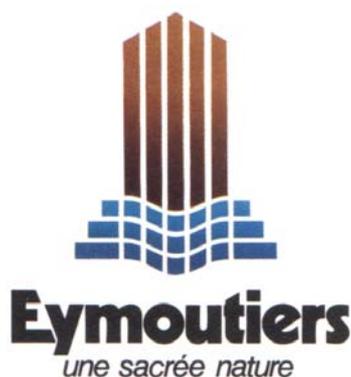


déc 2010 N° 25

REFLETS

PELAUDS



Le Maire et le Conseil Municipal
vous adressent leurs meilleurs voeux pour 2011.

Ils vous invitent à la traditionnelle réception du nouvel an
qui aura lieu le samedi 8 janvier 2011 à partir de 18h30
à la salle des fêtes.

*en cas de conditions météo très défavorables, la réception pourrait être reportée
au samedi 15 janvier à 18h30*

Cinéma "le Jean-Gabin"

Après avoir réalisé l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et le remplacement des fauteuils en 2009, le cinéma s'est doté d'un nouvel écran plus grand (+18% de surface), préparant ainsi l'arrivée du cinéma numérique et de la 3D. Une étude vient d'être lancée pour la mise en place de la projection numérique et la recherche des financements. La qualité de la programmation est reconnue par le label Art et Essai accompagné d'une subvention de fonctionnement de 11 000 euros.

Étang de Fressengeas

La digue de l'étang de Fressengeas qui présentait des signes de dégradation a été renforcée par l'apport de blocs rocheux. Montant de l'opération : 10 614 € TTC

Lotissement de la Condamine

La réception de la dernière tranche du lotissement de la Condamine a eu lieu le 08/09/2010 permettant la mise en vente des lots. Il s'agit de 9 lots de 600 à 730 m² vendus 25 € HT le m².

Chauffage de la salle des expositions de la Mairie.

Pour palier à l'insuffisance du chauffage de cette salle en période de grand froid, des radiateurs ont été rajoutés, permettant ainsi une utilisation plus large de cette salle.

Montant des travaux : 10 008 € TTC

ODHAC

Le Conseil Municipal a décidé de mettre à la disposition de l'ODHAC un terrain de 4 231 m² situé à Fressengeas pour la construction de 6 pavillons HLM.

Trottoirs

Après les travaux d'assainissement, les trottoirs du quartier des Pradelles ont été revêtus.

Montant : 17 741 € HT

Subvention du Département : 6 930 €

Incivisme

Des actes d'incivisme sont régulièrement observés :

- des dépôts sauvages de déchets autour des éco-points
- des propriétaires de chiens utilisent les trottoirs ou les espaces verts pour les besoins de leurs animaux.

Ces comportements sont condamnables et répréhensibles.

La TNT

Depuis le printemps dernier, la Télévision Numérique Terrestre est disponible à Eymoutiers. Les foyers recevant la télévision depuis le réémetteur de Château peuvent désormais recevoir une quinzaine de chaînes gratuites avec une grande qualité d'image. Pour cela, il faut disposer d'un téléviseur récent ou équiper son ancien poste d'un adaptateur. Dès le printemps prochain, le 29 mars, l'émetteur analogique sera éteint et les personnes qui n'auront pas adapté leur installation ne recevront plus la télévision.

Pour les foyers qui ne sont pas dans la zone de couverture du relais de Château, il est possible de recevoir la TNT par une parabole. Pour cela, une aide financière peut être accordée dans certaines conditions.

Plus d'informations :

www.tousaunumerique.fr

0 970 818 818

Matériel

Un nouveau tracteur équipé d'une épareuse pour l'entretien des routes a été commandé. Il sera livré début 2011.

Montant : tracteur : 45 000 € HT

épareuse : 26 500 € HT

Ce tracteur servira également au déneigement.

A noter la convention passée avec Alain Jarraud pour le déneigement du secteur Souffrangeas : la Commune a acheté avec l'aide du Département une lame et un distributeur de sel et rémunère les heures passées au déneigement.

Fleurissement

Le jury départemental a décerné le second prix des villes fleuries à la ville d'Eymoutiers (catégorie des villes de 1000 à 5000 habitants).

Par ailleurs, M. et Mme Chemartin, M. et Mme Bernard et M. et Mme Vetizou ont reçu un prix au concours des maisons fleuries.

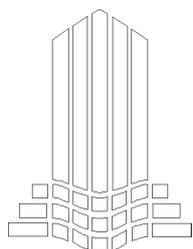


PPRI

Le plan de Prévention du risque d'inondation a pour principal objectif la sécurité des biens et des personnes tout en préservant les capacités d'écoulement et d'expansion des crues. Pour cela, 3 principes guident le plan de prévention :

- interdire toute nouvelle construction dans les zones soumises aux aléas les plus forts
- contrôler la réalisation de nouvelles constructions dans les zones d'expansion des crues
- éviter tout endiguement et remblaiement qui ne serait pas justifié par la protection de lieux urbanisés.

Le PPRI a été soumis à l'enquête publique du 20 septembre au 20 octobre 2010. Un arrêté préfectoral sera pris prochainement.





Anciens combattants

A la demande du Ministère des Anciens Combattants, le Maire a remis un diplôme à 28 anciens combattants de la seconde guerre mondiale. La cérémonie a eu lieu le 8 mai 2010, à l'issue de la commémoration de l'armistice. il s'agit de : ANGLE-RAUD Roger, BAUVAIS Marcel, BEZEAUD Jean, BLONDET Henri, BRONDEL Aimé, CANOU Angèle, CHAMPEAU Georges, DUMONT Raymond, FONDEUR Gilbert, FOURNIER Robert, GALLOT René, GUENAL Marie, GLANGEAUD Gilbert, JUGE Marcel, LAVAL André, LECOMTE Maurice, LISSANDRE Marcel, MAGADOUX Marcelle, MARTIN Aimé, NONY André, ORLIANGE Marc, PASTIER Clément, PENOT Pierre, REDON André, SAUVIAT Jean, SERRU Robert, SIRIEIX Adolphe, VEDRENNNE Théophile.

Gare du tramway

La Commune propriétaire de l'ancienne gare du tramway envisage sa rénovation au titre du patrimoine de la ville. Le dossier a été confié à Mlle Bertrand, architecte installée à la Pépinière d'Entreprises d'Eymoutiers.

L'utilisation future du bâtiment n'est pas encore arrêtée.

Monument aux morts

Les plaques de notre monument ont vieilli et commencent à subir les outrages du temps. Le Conseil Municipal a décidé de les remplacer par de nouvelles. Cette opération sera réalisée en 2011 par l'entreprise Stiers pour un montant de 5 800 €.

Eymoutiers, station verte

Le label Station Verte distingue 600 destinations partout en France. La charte de ce label créé en 1964, et dont notre commune est signataire depuis 1983, valorise des destinations touristiques au développement maîtrisé. Le texte prend en compte vingt critères, parmi lesquels le nombre d'habitants, la capacité d'hébergements, la présence, évidemment, d'attraits naturels ou l'accès à des services de proximité garantissant le bien-être de tous.

Ce label concerne des destinations où il fait bon vivre, où l'on peut se détendre dans les allées des marchés, à la table de restaurants typiques ou à la rencontre d'artisans locaux. Côté activités, chaque station doit notamment disposer d'un lieu de baignade, d'une infrastructure culturelle et d'un programme annuel d'animations et de festivités.



Pour les visiteurs, être une Station Verte apporte une garantie forte de beauté des paysages, d'accueil chaleureux, de calme. Ce sont des stations agréables et qui présentent des sites naturels pour pratiquer des activités de plein-air : de la rando-

née au canoë, en passant par l'escalade ou le VTT. Enfin, ce sont aussi des lieux où on ne s'ennuie pas, où le cadre va permettre de vivre une expérience en lien avec notre terroir.

Office de tourisme

L'Office de tourisme vient de déménager une nouvelle fois pour s'installer dans de nouveaux locaux plus vastes et idéalement situés. La Commune a réalisé l'aménagement de cet ancien magasin d'électro-ménager pour un montant de 46 492 €.

Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Général.

Espace Rebeyrolle

En raison d'une forte demande des établissements scolaires, l'exposition consacrée aux dessins de Joan Miro a été prolongée jusqu'au 10 décembre. Avec 15 000 entrées, la fréquentation de l'Espace Rebeyrolle reste à un niveau intéressant.

visite de J.P. Denanot, Président du Conseil Régional



Projet Ados

Au printemps 2010, la Commune d'Eymoutiers a réalisé un sondage auprès des jeunes de 10 à 17 ans du territoire afin

de connaître leurs envies et leurs besoins sur le temps périscolaires. Plus de 40% des jeunes ont répondu à ce questionnaire, notamment les 11-14 ans. Il en est ressorti de nombreuses pistes à explorer comme un lieu ouvert, des activités, des séjours ou des sorties ...

L'équipe municipale souhaite que les jeunes soient les acteurs principaux de ce projet.

C'est pourquoi, les ados et leurs parents sont invités à venir participer à une réunion à la mairie d'Eymoutiers, le samedi 15 janvier 2011 à 10h00.

Cette rencontre sera l'occasion de présenter ses idées, de pouvoir en discuter et de définir les motivations et possibilités de chacun.

Plus de renseignements : 05 55 69 30 44.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

L'une des missions premières du CAUE est le conseil aux particuliers. Gratuit, il est dispensé par un architecte et/ou un paysagiste, en amont des projets de construction neuve, d'extension, de réhabilitation, de transformation d'usage ou d'aménagement de jardins.

Le conseil peut porter sur l'intégration paysagère et architecturale du projet dans le site, la volumétrie, les proportions, les matériaux et les couleurs, ou sur des questions plus techniques (isolation, chauffage...). Il peut également guider les particuliers dans les démarches réglementaires et administratives (règlement d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable de travaux,...)

Les conseils sont donnés sur rendez-vous, pour l'essentiel au siège du CAUE à Limoges (05 55 32 32 40)

Lors des rendez-vous, le particulier doit se munir de tous les éléments en sa possession pouvant aider à la compréhension du projet (photos du site ou de la construction existante, règlement en vigueur, plans ou croquis,...),

La Place d'Armes

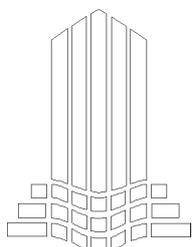


Les travaux de réaménagement de la Place Stalingrad se sont achevés à la fin du printemps 2009 et l'inauguration a eu lieu sur le week-end du premier mai a été l'occasion de plusieurs manifestations : spectacles pour les scolaires, bal, concert du groupe Zebda.

Un grand merci à la société Van Rosmalen pour la mise à disposition gracieuse du magnifique chapiteau.



Montant de l'opération :
 845 463 € HT soit 1 011 173 € TTC
 Financement
 Etat : 15 000 €
 DCT M&B : 3 000 €
 Département : 245 000 €
 Région : 160 000 €
 FISAC : 92 492 €
 soit 60% de subventions sur le montant HT des travaux.



Permanence des soins

La Haute-Vienne est le premier département à mettre en place l'expérimentation de nouvelles modalités de permanence des soins durant la nuit et les week-ends.

L'ensemble du dispositif est régulé par un centre unique de recueil des appels : le centre 15. La régulation médicale permet, en composant le 15, de contacter 24h sur 24 un médecin.

Que propose le médecin régulateur du centre 15 en réponse à un appel pendant la période de permanence des soins ?

Pour les urgences vitales :

- il déclenche l'envoi de secours d'urgence.

Pour les problèmes de santé qui ne peuvent pas attendre l'ouverture du cabinet du médecin traitant :

- il donne un conseil médical
- il met en relation le patient avec le médecin de garde du secteur pour une consultation sur un point fixe (cabinet) ou, si la situation médicale le justifie, pour une visite à domicile.

Pour les consultations : un médecin généraliste libéral est chargé d'assurer uniquement des consultations sur un point fixe (cabinet du médecin d'astreinte) :

- tous les soirs de 20h à 24h
- les samedis de 12h à 20h
- les dimanches, jours fériés et "ponts" de 8h à 20h

Pour les visites à domicile jugées nécessaires par le médecin régulateur : ces visites dites "incompressibles" sont assu-

rées, au domicile du patient, après régulation médicale par le SAMU-Centre 15.

- tous les jours de 20h à 8h
- les samedis de 12h à 20h
- les dimanches, jours fériés et "ponts" de 8h à 20h

Les élus du territoire, bien que conscients de la nécessité de réformer le système actuel, contestent cette nouvelle organisation qui ne répond pas aux besoins de la population et à la situation particulière du territoire (faible densité, population âgée, déplacements difficiles surtout en hiver, longues distances à parcourir pour le médecin de garde ou le malade...). Malgré plusieurs réunions et de nombreuses délibérations, les élus n'ont pas été entendus.

La Maison de Retraite

La Résidence la Pelaudine, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes vient de terminer une restructuration lourde.

Celle-ci a débuté fin 2003. Les difficultés de cohabitation entre travaux et continuité de fonctionnement de l'Etablissement, car la sécurité des résidents est restée primordiale, a considérablement ralenti le chantier. De plus, une restructuration réserve souvent son lot d'aléas. Ainsi, un plancher existant, à une hauteur inférieure de 50 cm au niveau restructuré, a entraîné des démolitions supplémentaires et le déplacement d'appareils sensibles tels que le système de sécurité incendie et le système d'appel malade. Des faillites d'entreprises en cours de chantier ont aussi obligé à passer de nouveaux marchés. Aujourd'hui, l'EHPAD est totalement transformé et adapté aux besoins des Résidents. Il dispose pour les Résidents de 71 chambres individuelles et 7 à 2 lits souvent occupés par des couples. Elles sont aux normes handicapées pour l'accessibilité et l'utilisation des équipements sanitaires et disposent

d'une douche individuelle.

Les équipements collectifs, qui constituent avec les chambres le cadre de vie, se sont enrichis d'une salle d'animation très appréciée des résidents où sont animés des ateliers, d'un salon de coiffure, d'un salon verrière réaménagé, d'une salle

à manger particulièrement lumineuse et d'une salle de kinésithérapie.

Des locaux de soins fonctionnels facilitent le travail des agents et des salons dans les étages permettent une convivialité et des activités en petits groupes.

Enfin, les espaces extérieurs ont été transformés. Des plantations viendront compléter cet hiver et au printemps le décor actuel.

La totalité de l'opération atteint au final (travaux et prestations) le montant de 4 500 000 €.



C'EST AUSSI EYMOUTIERS



Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

Déchets

PLUS QUE JAMAIS, IL FAUT TRIER !

Grâce à une gestion sérieuse et rigoureuse, la Communauté de Communes des Portes de Vassivière a limité l'augmentation de la taxe.

Pour la collecte, le renouvellement d'une benne en 2009 et de la seconde en 2011 permet de réduire les coûts d'entretien du matériel

Pour le traitement, le tri sélectif, effectué par chacun d'entre nous, a permis une diminution significative du tonnage des ordures ménagères collectées, limitant ainsi l'augmentation globale des coûts de traitement. Il convient de noter que le traitement d'une tonne d'ordures est passé progressivement de 60 € en 2005 à 95 € en 2010.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a malgré tout subi une augmentation de 1,7% en 2010.

Pour 2010, le coût de la collecte s'élève à 328 700 € (55%) et le traitement 260 159 € (45%) (dont 143 265 € pour le traitement des seules ordures ménagères, le reste se répartissant entre la gestion du bas de

quai de la déchetterie, des éco points et les frais de structure) Chacun comprendra la nécessité de poursuivre les efforts de tri ou de compostage pour diminuer les quantités déposées et par conséquent de limiter l'augmentation de la taxe.

Déchetterie

La déchetterie des Ribières de Bussy est informatisée depuis quelques semaines. Désormais, une nouvelle carte est délivrée et sera prochainement obligatoire pour effectuer un dépôt.

Pour obtenir cette carte, il faut retirer un imprimé à la déchetterie ou à la Communauté de Communes et justifier de son domicile.

L'accès reste gratuit pour les particuliers.

Chauffage de la Halle des Sports

Depuis des années, la halle des sports n'était plus chauffée que par une dalle chauffante électrique, peu efficace et très gourmande en énergie. Un nouveau mode de chauffage par pompe à chaleur vient d'être mis en place

Ce dossier, d'un montant HT de 105 276 € HT (125 922 € TTC), a été financé par le Département (24 475 €), la Région dans le cadre du Contrat de Pôle Structurant (15 275 €), et par l'Etat (19 590) soit au total un financement à 56,3%.



Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM Calinadour, installé depuis 2006 dans des locaux provisoires place de l'église, a rejoint ses locaux définitifs dans le bâtiment du multi accueil.

Cet espace plus vaste et mieux adapté permet d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants et les adultes.

Les assistantes maternelles viennent accompagnées des enfants qu'elles ont en garde

pour des temps d'animation. Les enfants découvrent alors des activités ludiques et créatives, développent leur motricité et se socialisent. Les assistantes maternelles échantent sur leur métier avec leurs collègues et l'animatrice.

Un autre temps permet aux parents employeurs et aux assistantes maternelles de s'informer sur tous les aspects de la garde des jeunes enfants.

Le RAM permet ainsi de renforcer la professionnalisation d'une fonction délicate.

temps d'animations : 6h par semaine

temps d'accueil administratif : 8h par semaine



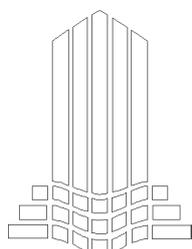
Multi accueil Vassij mômes

Le multi-accueil (crèche) est ouvert depuis le 26 avril 2010. Dans la phase de démarrage, l'agrément a été demandé pour 12 places qui sont actuellement remplies. La structure peut accueillir 16 enfants. Une révision de l'agrément sera demandée en fonction des besoins.

La journée portes ouvertes du 24 avril 2010 a connu un grand succès.

Coût total du projet : 665 046 € HT (795 395 € TTC)

Le projet a été subventionné à 50 % (Etat : 100 000 €, Département : 60 000 €, Région : 60 000 €, Caisse d'Allocations Familiales : 112 500€



Pont de la gendarmerie



Le Département va procéder, au cours du premier trimestre 2011, à des travaux de réparation sur le Pont de la Gendarmerie sur la RD 140.

Cette opération va consister à mettre en place plusieurs tirants d'ancrage, rejointoyer l'ensemble des maçonneries et réaliser une étanchéité générale. Cette dernière va nécessiter un décaissement de l'ensemble de l'ouvrage, et par conséquent une interruption de la circulation, tant automobile que piétonne pendant environ deux mois.

Le démarrage du chantier est prévu le 17 janvier 2011, la fin prévisible des travaux étant envisageable pour avril.

Il est à noter qu'à la demande de la commune, une passerelle piétonne sera réalisée côté amont en encorbellement, de manière à assurer un cheminement piéton sécurisé au niveau du franchissement du pont.

La participation communale à l'investissement concernant cet équipement complémentaire s'élève à 27 549 € soit 50% du surcoût lié à l'installation de cette passerelle.

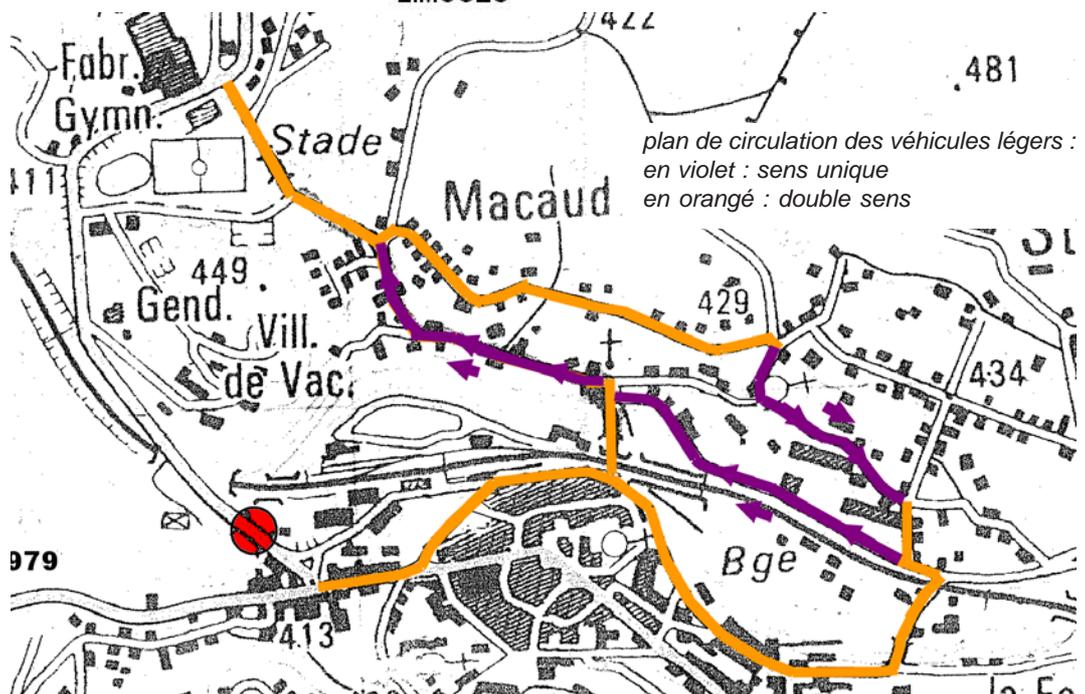
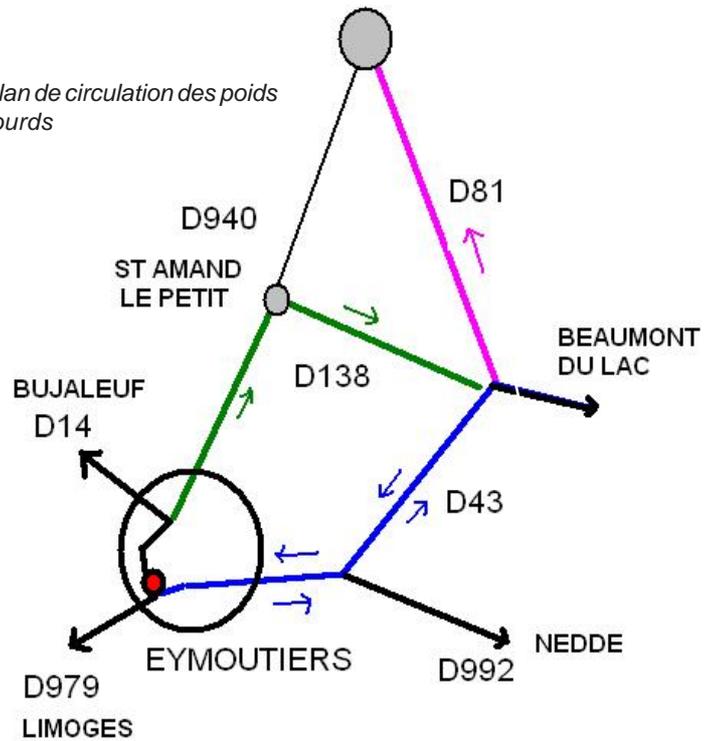
S'agissant de la circulation, deux déviations distinctes seront mises en place, une pour les véhicules légers, l'autre pour les poids-lourds.

A cette occasion, la côte de Macaud et l'avenue de Versailles passeront provisoirement à sens unique. Le stationnement sera strictement interdit avenue de Bellevue devant l'école maternelle et les emplacements réservés aux cars scolaires devront être respectés. La gendarmerie sera mise à contribution.



PEYRAT LE CHATEAU

plan de circulation des poids lourds



plan de circulation des véhicules légers :
en violet : sens unique
en orangé : double sens

ACTIVITES ASSOCIATIONS

EYMOUTIERS TENNIS DE TABLE

Désireuse de se faire connaître un peu plus, l'association EYMOUTIERS TENNIS DE TABLE souhaite former une seconde équipe engagée en championnat de France. Après le succès de l'équipe 1, une défaite en douze matchs, partie de D4 et bientôt en D2, l'ETT est inarrêtable !

Si vous souhaitez faire partie de l'aventure, ou simplement progresser dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, n'hésitez pas à nous contacter au 06 29 26 72 71 (PARRA Jeff, président du club).

EYMOUTIERS TENNIS DE TABLE souhaite à toutes et à tous des joyeuses fêtes de fin d'année.

Les Amis des Fleurs

Les Amis des Fleurs profitent de la rubrique qui est réservée aux associations pour vous faire savoir que le concours de fleurissement communal n'a pas eu lieu cette année car aucune personne ne s'est présentée. Nous rappelons que pour participer il faut se faire inscrire obligatoirement au syndicat d'initiatives. Nous ne désespérons pas pour la nouvelle année et pensons que vous serez nombreux à vous faire inscrire. Chacun fait son décor comme il peut et comme il veut, rien n'est imposé, toutes les idées sont bonnes à prendre. Le tout est de participer. Pour le concours départemental les diplômés vont arriver.

Le marché aux fleurs aura lieu le dimanche 15 mai 2011 sur la place Stalingrad.

Président : NIZOU Gilbert

A bientôt, bonne année à tous et merci.

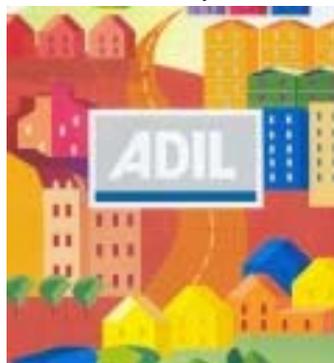
L'ARSSE

L'ARSSE est un acteur important de la vie économique et sociale du secteur d'Eymoutiers. Les activités qu'elle propose par le biais de l'ESAT : Espaces verts, bois de chauffage, blanchisserie, Multi-services répondent à des besoins de proximité

de la population.

Par ailleurs, la grande majorité des personnes handicapées réside sur Eymoutiers et s'inscrit dans la vie sociale et économique locale.

Par le biais du Saphad (Service d'Accompagnement pour Personnes Handicapées à Domicile) l'ARSSE étend son influence sur l'ensemble du territoire " Monts & Barrages ". L'ancrage territorial de l'association est renforcé par les deux projets de développement que le Conseil d'Administration a validé. Ils concernent, une restructuration et une extension de la blanchisserie de l'ESAT et la création d'un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) sur Eymoutiers pour l'accueil de 32 personnes adultes autistes. Ces deux projets nécessitent des financements importants. Un travail de recherche de subvention est engagé. A terme, la concrétisation du projet FAM verrait la création de plus de 30 emplois qualifiés sur le secteur d'Eymoutiers.



L'ADIL 87 vous informe dans le domaine du logement.

Ce sont environ 10000 consultations qui sont délivrées gratuitement chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les **consultations juridiques**. Elles portent notamment sur :

- Les rapports locatifs : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- La copropriété : assemblée générale, charges de copropriété ...
- Les relations de voisinage : mitoyenneté, servitudes, nuisances sonores ...

sances sonores ...

- L'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ...

- Les contrats : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres. Les **consultations financières** et fiscales. Elles portent notamment sur :

- Le conseil complet en accession à la propriété : plan et diagnostic de financement, techniques bancaires, frais annexes liés à l'accession, droit de la construction, droit de l'urbanisme, droit de la famille

- La fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme ...

- L'amélioration de l'habitat : prêts et subventions

Des **permanences** à la Mairie d'Eymoutiers le 1er Mardi de 14h00 à 15h30 .

Un **site internet** : www.adil.org/87

ADIL 87 - 28, avenue de la Libération 87000 Limoges

Tél. : 05 55 10 89 89 - Fax : 05 55 10 89 87



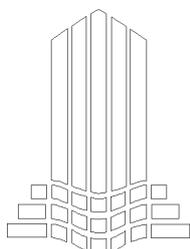
La Mission Locale Rurale

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle... venez nous rencontrer...

Un conseiller vous proposera un accompagnement individuel et des conseils personnalisés.

Vous pourrez être accompagné dans vos choix d'orientation professionnelle : participer à des visites d'entreprises - de centres de formation, effectuer des stages de découverte de métiers ..., suivre une formation qualifiante... et vous bénéficierez d'un parcours vers l'insertion professionnelle adapté.

Vous serez préparé à la recherche d'emploi en participant à des ateliers thématiques : CV/lettre, simulations d'entretiens, rencontres avec des em-



ployeurs lors de Job Dating... mais aussi... être aiguillé dans votre recherche de logement, aidé dans votre accès à la mobilité (location de cyclomoteurs, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire ...), être informé sur les services dans les domaines de la santé, de la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...

La Mission Locale Rurale est présente en Haute Vienne sur 4 antennes (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et 19 Permanences. Elle assure une mission de service public, travaille en synergie avec l'Etat, les collectivités locales, les acteurs économiques et sociaux (Pôle Emploi, services du Conseil Général et du Conseil Régional, Entreprises, centres de formation...).

Un Conseiller Mission Locale peut vous recevoir sur rendez-vous à la permanence d'EYMOUTIERS.

Pour convenir d'un rendez-vous, téléphonez à l'Antenne de la Mission Locale Rurale de SAINT YRIEIX LA PERCHE au : 05.55.08.27.98

La Clé des Champs

L'association de parents La Clé des Champs financera cette année scolaire une série d'animations, animées par l'Association Bonne Pioche, sur le thème des jeux: découverte de jeux divers, fabrication de jeux et location de jeux, sur une période de quatre mois, pour l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire.

L'association proposera, certainement, un spectacle jeune public, au printemps.

Nous restons à la disposition des familles pour toute proposition ou demande d'information au 05 55 69 30 44.

FITNESS

Nous vous proposons des cours de fitness (step, cardio., renforcement musculaire...) tous les mardis de 20h à 21h30 à la salle des fêtes d'Eymoutiers. Renseignements Mme PIQUEREL Isabelle au 05 55 69 59 72 ou 06 88 08 56 25.

Cercle Historique Pelaud

Le Cercle Historique Pelaud a été fondé en janvier 2010 pour :
- rechercher des documents et témoignages sur le passé et le patrimoine d'Eymoutiers et de



son canton afin de les faire mieux connaître et de les transmettre.

- constituer des collections de tous documents et objets concernant l'histoire, la petite histoire et le passé d'Eymoutiers et de ses environs.

Nous avons travaillé en 2010 sur l'évolution architecturale au cours du 20ème siècle de notre ville et ceci a fait l'objet d'une exposition présentée à la mairie en Juin 2010, puis d'une autre à la bibliothèque durant tout le mois de juillet. Ensuite, les vues furent réparties chez divers commerçants en août et en septembre. A cette occasion, le Cercle Historique Pelaud remercie l'association des commerçants d'Eymoutiers. Enfin cette exposition, sera visible à la maison de retraite à compter de février 2011.

Nos travaux en cours concernent :

- La localisation des anciens chemins et routes (turgotières, ...)

- Un inventaire du petit patrimoine (fours à pains, croix, lavoirs, forges, moulins etc.) Pour cela, le Cercle Historique Pelaud fait appel à votre mémoire et souhaiterait recueillir des témoignages, des photos et des anecdotes qui ont eu pour cadre ce petit patrimoine rural.

- La réalisation d'une maquette d'Eymoutiers (autour de 1630) en partenariat avec l'Association Pays d'Art et d'Histoire et l'école élémentaire de notre commune.

Parmi les sujets sur lesquels nous devons travailler il y aura naturellement l'Histoire d'Eymoutiers et de son canton,

ainsi que des travaux de généalogie.

Si vous souhaitez rejoindre notre association, vous pouvez nous contacter au 05.55.77.97.05.

Vous pouvez aussi nous rencontrer lors de nos réunions mensuelles qui ont lieu le deuxième mercredi de chaque mois à 18h dans la salle de réunion de la mairie d'Eymoutiers.

Le Président, Jean-Louis NONY

Amicale Intercommunale du Personnel des Portes de Vassivière

L'amicale a pour but essentiel d'établir un trait d'union entre ses membres et de réunir ceux-ci par une sincère amitié et une franche camaraderie. Cette association est ouverte aux personnels des collectivités locales du secteur (communes membres de la Communauté de Communes, Communauté de Communes, Syndicat Mixte Monts et Barrages, Maison du Département).

Son fonctionnement financier est assuré par la cotisation de ses membres, ainsi que par les participations des collectivités. Elle apporte son concours, dans la mesure de ses possibilités, à ses adhérents dans des domaines divers : départ à la retraite, médaille du travail, événements familiaux...

L'amicale propose également à ses adhérents de participer à des commandes groupées et de bénéficier de réductions sur des manifestations diverses. Enfin, elle organise des sorties auxquelles peuvent participer ses adhérents et leurs familles. Ainsi, en septembre 2010, les amicalistes ont pu découvrir l'abbaye de Fontevraud, à l'occasion d'un agréable voyage dans la région de Doué la Fontaine. L'arbre de Noël est également, chaque année, un temps fort de la vie de l'amicale.

Bonne année à tous !

Association " Le monde allant vers... "

Encore une année bien chargée!

Tout d'abord l'association le " monde allant vers... " a ouvert de

nouveaux locaux, situés au lieu dit " Les maisons vertes " direction Bussy sur la commune d'Eymoutiers, en octobre dernier.



En effet, en plus de nos ateliers de réparation et de valorisation des objets, un espace de vente y a également été installé..

Essentiellement dédié à l'ameublement, appareil de chauffage, cycle et matériaux de construction, la boutique des maisons vertes vous attend les mercredis après midi de 15h00 à 18h30.

La boutique de réemploi au centre d'Eymoutiers reste ouverte les mercredis et vendredis après-midi (15h -18h30) et les jeudis et samedis matin (9h30 -12h30).

Autre nouveauté dans notre activité, nous avons contribué à la mise en place d'une filière " réemploi " sur les déchèteries du département, afin de minimiser les tonnages de déchets mis à l'enfouissement.

La ressourcerie " le monde allant vers... " collecte sur les déchèteries d'Eymoutiers, de Saint Léonard de Noblat et de Châteauneuf la forêt afin de prolonger la vie des objets réutilisables.

D'autre part nous continuons notre activité de collecte des encombrants, sur la communauté de communes des portes de Vassivière et aussi celle de Briance Combade. Pour Eymoutiers pour l'année 2010 cela représente, 6,55 tonnes collectées dans près de 41 foyers.

Nos activités d'éducation à l'environnement se poursuivent avec notamment l'installation d'éco-points réalisés par les élèves dans la classe des CE1 de l'école primaire d'Eymoutiers. Nous interviendrons à nouveau cette année. Dans le cadre des "classes parc" (projet en partenariat avec le PNR Millevaches, la Cité des insectes et Energie

pour demain) les classes de CM2 découvriront à travers l'animation " l'avis des objets " le cycle de vie des objets.

Nos nouveaux projets inclus, dans le cadre de ses actions de réduction de la production de déchets à la source, l'association " le monde allant vers... " souhaite promouvoir le compostage individuel et collectif. Affaire à suivre!

Association " Le monde allant vers... "

2, Av. Foch

87120 Eymoutiers

Ouverture de la boutique:

Mercredi et Vendredi: 15h-18h30

Jeudi et Samedi: 9h30-12h30.

Tel : 05.55.69.65.28

E-mail:

contact@lemondeallantvers.org

Site:

www.lemondeallantvers.org

A.S.EYMOUTIERS

Situation géographique, dépeuplement, crise du bénévolat, l' A.S.E doit faire face aujourd'hui à bien des problèmes. Le club compte cependant plus de 160 licenciés, et mise sur la convivialité et sur la formation des jeunes. D'ailleurs, cette année, l'école de foot sera labellisée par la Fédération Française de Football. Côté sportif, en 2009-2010, l'équipe fanion avait acquis la montée en première division en terminant 2ème de sa poule, mais exceptionnellement seul le premier a pu accéder à l'échelon supérieur. L'équipe 2 est descendue, quant à elle en 4ème division après une saison compliquée. L'équipe 3 a participé comme d'habitude,

joyeusement au championnat de 5ème division. Les U19, montés en Ligue, n'ont pas été épargnés par les blessures et sont redescendus immédiatement. Toutes les équipes de jeunes ont connu des fortunes diverses, mais toutes ont bien figuré dans leurs championnats respectifs.

En cette saison 2010-2011, l'A.S.E a engagé 3 équipes séniors, 1 féminine et 1 équipe dans chaque catégorie U19, U17, U15, U13. Plus des équipes U11, U9, U8 et U7 soit 43 enfants dont 11 licenciés à l'AS Bujaleuf.

Horaires des entraînements :
Ecole de foot : Stade de la Condamine

Tous les mercredis (sauf pendant les vacances scolaires)
De 14h00 à 15h45 : U9, U11 et U13.

De 16h00 à 17h45 : U15 et U17.
Renseignements : 06.31.61.44.48.

Séniors & U19 : Stade Municipal
Mercredi et Vendredi : 19h15.

Le bureau :

Président : J-Paul Plazanet.

Vice-Président : Patrick Simon.

Secrétaire : Olivier Piqueret.

Trésorier : M-Claude Carrer.

L'association AApis Cultures

est née cette année à l'initiative de la " ferme des abeilles " pour constituer un groupe de personnes désireux de faire avancer la problématique de la disparition des abeilles

Le grand cheval de bataille est la démarche pour la reconnaissance de l'abeille comme " patrimoine de l'humanité"

aussi vous pouvez signer la pétition en ligne sur www.fermeabeilles.com et rejoindre notre démarche ARGUMENTAIRE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ABEILLE

En Limousin comme partout dans le monde les populations d'abeilles sont en péril et par voie de conséquence mettent notre avenir en cause dans ce

que sont nos valeurs humaines dans l'équilibre de la nature.

N'en faisons plus une spécialisation réservée depuis un siècle



cle aux apiculteurs mais reprenons notre place de citoyens concernés par le monde qui les entoure (pas seulement de béton et de législation) pour dire haut et fort notre exigence pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel.

Conséquences : réduction planétaire de la nourriture et de sa diversité

C'est aujourd'hui un acte de citoyens réunis qui peut faire changer les choses, les apiculteurs sont confrontés au business de l'agrochimie et de l'agro-alimentaire tellement puissant que toute demande de la profession ne peut être entendue.

Aussi, nous par notre volonté d'agir collectivement réunis par notre signature et notre adhésion pouvons exiger une réglementation capable d'agir.

Faire la demande de la reconnaissance de l'abeille comme patrimoine de l'humanité imposera des obligations mondiales pour de nombreuses décisions :

- redéfinition d'une agriculture respectueuse de l'abeille, grâce à cette législation.

- Application de ces obligations par l'AFSSA (agence française de la sécurité sanitaire des aliments) chargée de l'application des mornes de mise le marché...

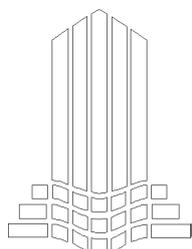
suite de la page 12



.../...

ries officielles et patriotiques. Les démissions se succèdent au Comité et, lors de la séance du 18 novembre le Président prend acte de cette situation. Le Comité ne peut plus fonctionner et est dissous. Le Conseil Municipal reprend alors son autonomie et mènera le projet à bien. La souscription ayant produit 7000 francs, le 22 juin 1922, le Conseil vote une subvention de 9000 francs pour combler la différence entre celle-ci et le marché de l'entrepreneur. Il décide aussi que le monument sera placé sur la place Jean Jaurès où il se trouve toujours. L'architecte en sera M. Niel. Il proposera un édifice dépouillé, simple bloc de granit pyramidal, sans ornements. Les noms des soldats y seront inscrits sans mention de grade avec un classement particulier en fonction de l'âge au moment du décès. Il y a une volonté de mentionner des individus, des enfants du pays victimes du conflit et non des militaires.

L'inauguration se fera en fin 1922 dans la simplicité et, comme pour les autres communes du canton d'Eymoutiers, le Préfet ne sera pas invité attestant de la défiance de la Montagne limousine vis-à-vis d'un Etat dans lequel elle ne se reconnaît pas.





◆ On sait ce qu'il en est désormais de l'organisation de la permanence des soins imposée, sans tenir compte des avis des élus et des citoyens, par l'Agence Régionale de santé (ex DDASS) et le Conseil de l'Ordre des Médecins (voir p. 7).

Force est de constater que l'organisation des soins de proximité est à bout de souffle.

La médecine libérale, dans son fonctionnement traditionnel, a vécu : elle est désertée par les jeunes médecins, qui sont moins de 10% à s'installer en libéral à la sortie de leurs études.

La liberté totale d'installation a de nombreux effets pervers et constitue la principale cause de l'accentuation des inégalités territoriales. Sans réaction rapide et ambitieuse de l'Etat face à la création de désert médicaux (et nous risquons d'être concernés à brève échéance) de nombreux patients n'auront bientôt plus aucun accès aux soins ou devront les différer. Je considère qu'il est du devoir de l'Etat de fixer rapidement des règles pour concilier la liberté d'installation et les impératifs de lutte contre les inégalités de santé en plafonnant l'installation dans les zones sur-dotées. Je pense même qu'il n'y aurait rien de scandaleux de demander aux jeunes médecins d'exercer dans une zone de santé prioritaire pendant quel-

ques années à la sortie de leurs études.

◆ Qui avait proclamé qu'il ne toucherait pas à la retraite à 60ans?

Le même avait lancé en 2007 quelques slogans qui devaient permettre de régler les problèmes : "Travailler plus pour gagner plus", "La République irréprochable", "Je serai le Président du pouvoir d'achat"... Quels beaux slogans mais chacun peut constater aujourd'hui ce qu'il en a été fait et juger de l'état de notre République.

Le fort mouvement social de l'automne contre la réforme des retraites, injuste et mal adaptée à la situation de notre pays, n'a pas réussi à ramener Nicolas Sarkozy à respecter sa promesse électorale. En tout état de cause, cette crise des retraites aura accentué le fossé entre le capital et le travail et si Sarkozy se gargarise de sa victoire il n'est pas sûr qu'il puisse capitaliser dans quinze mois les fruits de ce succès.

Il appartient donc à la Gauche de présenter pour 2012 un projet de société clairement de gauche qui conduira à apporter l'espoir aux Français qui aspirent à l'égalité et à la justice sociale.

◆ A l'heure où nos concitoyens les plus fragiles demandent plus de services publics locaux, l'adoption du désastreux projet de réforme des collectivités locales réduit leurs

compétences d'intervention sur le plan juridique et financier alors même que l'Etat abandonne les territoires ruraux.

L'avenir est sombre pour les collectivités. En asphyxiant leurs finances et donc leur capacité d'autofinancement les choix gouvernementaux mettent en péril l'investissement public qui est pourtant un levier très important de l'activité économique. Cette réforme porte un coup fatal au développement de la solidarité territoriale, a un impact négatif sur la qualité des services publics locaux, constitue une menace pour le soutien des collectivités territoriales au mouvement associatif qui irrigue nos territoires.

Les élus sont angoissés devant le gel des dotations et la recentralisation fiscale. Ils craignent de ne plus pouvoir assumer leurs missions. Ils craignent aussi que cette réforme inique entraîne un transfert massif de l'impôt sur les ménages.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2011.

Bien cordialement.

Daniel PERDUCAT

20 décembre 2010



LE MONUMENT AUX MORTS

11 Novembre 1918, l'armistice met fin à la grande Guerre avec ses 1 400 000 morts français dont 40 000 pour le Limousin. Il y aura 244 noms inscrits sur le monument aux morts d'Eymoutiers. La moyenne d'âge des tués au combat se situe autour de 27 ans et c'est toute une tranche d'âge jeune qui se trouve quasiment décimée. Il ne faut pas oublier tous ceux qui sont revenus blessés ou invalides. L'impact en sera considérable sur la population et la vie pélaude pendant de longues années.

Les élections municipales de 1919 ont envoyé à la mairie le docteur Jules Fraisseix et ses amis socialistes avec 62% des voix. Ils opteront pour le communisme en 1920.

La question s'est posée, dès la fin de la guerre de savoir comment en honorer les victimes. En 1920, une première tentative de créer un " Comité du monument aux morts " a échoué. En 1921, l'idée est relancée par les Vétérans Combattants de 1870 et leur Président Monsieur Mercy qui proposait la pose d'une plaque dans l'église. Le Foyer du Poilu (anciens combattants de la grande Guerre) est prêt à participer au projet mais rejette l'idée de l'implantation à l'église et

souhaite un monument sur la place publique. Le Conseil Municipal dans sa séance du 04 Octobre 1921 refusera de voter la subvention demandée pour l'installation dans la collégiale et provoque une réunion le 18 septembre pour la création d'un Comité. Il verra le jour et sera constitué de 12 membres dont le maire Jules Fraisseix (Président) et de deux conseillers municipaux. On y trouvera aussi MM. Mercy, de Queyriaux, Beaufre, le Dr Deguillaume, Mmes Salagnac et Remlinger. Lors de cette réunion une longue discussion s'est engagée. Un accord a été trouvé entre les différentes conceptions : l'épithaphe ne comportera aucun commentaire et se bornera à l'inscription suivante :

" Aux enfants d'Eymoutiers tombés pendant la Guerre 1914-1918 "

Lors de la réunion du 23 octobre, Monsieur de Queyriaux offre 15 mètres cubes de granit taillé pour l'érection du monument mais remet en cause la décision prise sur l'épithaphe. Il lui est rappelé qu'il a participé à la discussion et l'a approuvée. Le principe d'une souscription est adopté et la commune prévoit une subvention de 2000 francs.

La réunion suivante a lieu le trente et le Président donne lecture de la lettre reçue de M. de Queyriaux qui présente sa démission et retire son don en granit. La polémique est ouverte et va se poursuivre jusque dans les journaux :

" Monsieur le Président, Devant votre refus formel de consigner au procès-verbal de la réunion du Comité aux Morts d'Eymoutiers pendant la guerre 1914-18, du dimanche 23 courant, ma simple protestation contre le projet de l'inscription sur le monument des mots : HONNEUR et PATRIE, je vous prie de bien vouloir accepter ma démission de ce comité, et de considérer comme nul le don de DIX METRES cubes de granit taillé que je faisais à ce Comité pour la construction de ce monument.

Ce don sera toujours à la disposition du Comité, si ce dernier accepte de ne pas placer ce monument au cimetière et d'ins-

crire dessus le mot de "PATRIE". Nos enfants d'Eymoutiers, comme tous les autres de notre chère France sont tombés glorieusement, honorablement, face à l'ennemi, sans hésitation, avec l'entrain du sang GAULOIS qui coule dans nos veines et qui, lors des batailles font de nos soldats des héros composant les troupes d'élite qui savent remporter les victoires.

Que leurs noms soient glorieusement gravés dans le beau granit de notre Limousin, gravés d'une façon indestructible afin que les générations futures, en exécrant la guerre, les lisent, les honorent et les remercient de ce que le sang français qui coule dans nos veines soit toujours resté FRANÇAIS.

C'est pour cela que je protestais contre le retrait du mot de " PATRIE " sur ce monument.

Je remercie toutes les personnes qui ont bien voulu me nommer membre de ce Comité, mais elles comprendront, je l'espère, le sentiment qui me fait agir en prenant cette décision." Les anciens Combattants lui répondront par un article paru dans le " Réveil du Centre " :

" Vous faites appel, M. de Queyriaux, dans votre article à tous les anciens poilus et combattants, patriotes, heureux d'avoir fait la guerre... Vous oubliez trop facilement que le mot poilu est un mot vulgaire auquel on a attaché le sens de bravache : nous ne voulons pas être appelés ainsi. Nous sommes tout simplement des anciens combattants. Oui, disons-nous, nous voulons ériger un monument à nos camarades qui sont tombés atrocement pour une cause à définir. Ce monument s'élèvera. On le verra se dresser sur l'une des places de notre cité : il servira à perpétuer le souvenir de nos chers camarades et aussi à détester la guerre et non à la glorifier ... Nous avons répondu à l'appel de la mobilisation car on nous avait dit, pour nous faire marcher, que c'était pour la guerre du droit, de la justice, de la civilisation, pour la dernière des guerres.

Nous avons fait notre tâche. Si nous voulons et mandons l'érection d'un monument aux morts ce n'est pas pour que les mots "

Gloire et patrie " y figurent. C'est simplement pour rendre hommage aux victimes du grand conflit et pour déshonorer la guerre. Nous apprendrons le langage des pierres à nos enfants et petits-enfants pour qu'une semblable boucherie ne puisse recommencer. "

Cet échange montre bien les positions radicalement opposées et inconciliables des uns et des autres.

La controverse continuera par voie d'affiche et dans le Populaire du Centre. Monsieur de Queyriaux mettra en place un second comité en 1922 qui aboutira à la réalisation de la plaque à l'intérieur de l'église avec 225 noms.

Malgré tout, à cette réunion sera discutée la question de l'emplacement du monument, des suggestions sont avancées : au cimetière, sur la place d'Armes, en face de la gendarmerie. Les votes sont partagés et aucune décision ne sera prise. Les victoires électorales socialistes et communistes de l'après-guerre dans la Montagne limousine mettent en avant un mouvement pacifiste et antimilitariste rejetant les horreurs de la guerre récente. Ce phénomène sera observé lors de l'érection des monuments aux morts dans notre région, le plus symbolique restant celui de Gentioux. On refuse de glorifier un conflit meurtrier et une forme d'antipatriotisme se fait jour (on ne souhaite pas voir figurer les mots : gloire, honneur, patrie, héros dans les épithaphe). Dans beaucoup de ces communes, les monuments élevés seront sobres, sans décor ni ornement, avec des inscriptions minimalistes. Les morts sont des victimes de la guerre qui est directement désignée comme responsable de la mort des fils du pays. On ne veut rappeler que le deuil et la douleur de la disparition, bien loin des théo-

suite p.10

